

# Formation par Majorelle RH

## Les DRH accompagnateurs de l'IA

### Public concerné :

- Professionnel de la fonction RH depuis deux ans minimum.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap sous réserve des possibilités. Nous contacter

### Objectifs pédagogiques :

- Connaître et utiliser efficacement les différentes IAG
- Diagnostiquer les opportunités et les freins de son entreprise dans l'intégration d'un système d'IA
- Mesurer les effets de l'IA dans la fonction RH
- Comprendre les intérêts, attentes et perceptions des différentes fonction dans l'entreprise.
- Connaître le cadre réglementaire et éthique à poser autour d'un Système d'IA

### Prérequis : Aucun

### Programme détaillé :

- I. Introduction à l'IA
  - Définition de l'IA
  - Historique et évolution de l'IA
  - Les différents types d'IAG
  - Atelier de prise en main des IAG, bonnes pratiques pour un usage réussi et exemples de prompts pour un usage RH « augmenté »
  
- II. Application de l'IA dans la fonction RH
  - Découverte de l'usage de l'IA dans les fonctions clés RH
    - Recrutement
    - Compétences et carrières
    - HRBP / RH de proximité – comment l'IA améliore l'expérience collaborateur  
*Exemple de la Caisse d'épargne Haut de France*
  - Atelier : Quels sont les impacts envisageables de ces applications dans mon métier ou ceux de mon équipe ?
  - Etude de cas : Intégration d'un système d'IA dans les processus clés de l'entreprise

- Cas pratique : étudiez et réfléchissez sur un cas réel d'intégration d'un système d'IA au sein du bureau d'étude d'une PME dans le domaine du photovoltaïque.
  
- III. Comment construire un plan de gestion du changement
  - Stratégie de communication interne
  - Matrice de rôle et responsabilités
  - Construire des étapes clés pour une intégration réussie
  - Analyse des risques de résistances et opportunités d'adhésion
  - Rôle des élus : Comment maintenir un bon dialogue social et technologique
  
- IV. Ethique et réglementation
  - Principes éthiques de l'utilisation de l'IA
  - Cadre réglementaire et conformité
  - Mise en place de bonnes pratiques éthiques
  - Les 10 règles d'or pour cadrer l'usage de l'IA en entreprise
  
- V. Mon rôle de DRH dans la gestion du changement
  - Réaliser un pré-diagnostic de l'acceptabilité de mon organisation
  - Rédaction de la feuille de route pour faire évoluer mon rôle, ma fonction ou mon organisation

### **Modalités pédagogiques :**

Alternance entre apports théoriques, cas pratiques, réflexion individuelle, échange de bonnes pratiques et co-construction d'outils.

### **Formateur :**

- Consultant(e) RH expérimenté(e), expérience en tant que professionnel(le) RH en entreprise, connaissance des exigences légales

### **Support pédagogique :**

- Partage de contenu sur Powerpoint
- Livret du participant (diagnostic de l'entreprise et feuille de route individuelle)
- Mind Map sur l'impact de l'IA sur l'organisation
- Les 10 règles d'or de l'éthique
- Prompts RH augmenté

## Modalités de suivi et d'évaluation

- Mises en situation
- Quizz
- Évaluation début et fin de formation
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de présence

## Modalités et délais d'accès :

- Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information adressée par mail
- Nous envisagerons ensuite ensemble la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux.
- L'inscription à une formation se fait par mail, en retournant le devis signé et la convention de formation qui vous auront été adressés
- Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les 2 mois suivant votre demande.

Dates	Déroulement	Tarif	Durée	Contact
Prendre contact avec nous	En présentiel, intra ou inter entreprise	Inter : 1 600€ HT/ pers Intra : 6 000€ HT (maxi 10 pers)	2 jours (14h)	sgiraud@majorelle-rh.com

Programme mis à jour le 02/08/24

**Qualiopi**  
processus certifié 

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : **ACTIONS DE FORMATION**



Pour nous contacter :  
**Sébastien GIRAUD** – Directeur Conseil de MAJORELLE RH  
sgiraud@majorelle-rh.com